

COMITÉ DE PROGRAMMATION GAL Loire Beauce

Le Bardon

5 avril 2016



Le GAL Loire Beauce est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.

COMITÉ DE PROGRAMMATION

Le Bardon

- I. Approbation du règlement intérieur
- II. Présentation de la maquette financière par fiche action et validation de règles de financement
- III. Validation de la grille de sélection des projets
- IV. Avis d'opportunité sur les projets
 - Envolées de Lettres du Pays – Fous de Bassan
 - Labellisation de couverts herbacés sauvages en plaine céréalière – Hommes et Territoires
 - La Corne des Pâtures : Spectacles et ateliers pour sensibiliser et réfléchir sur notre environnement – Association Corne des Pâtures
- V. Présentation du projet d'accord de coopération « participation des habitants à l'aménagement durable du territoire »
- VI. Outils de communication envisagés
- VII. Questions diverses



I. Approbation du règlement intérieur

Les décisions du dernier comité de programmation ont été incluses.



II. Présentation de la maquette financière par fiche action et validation de règles de financement



FICHES ACTIONS	FEADER alloué	
FA1 : Réseau prospectif durable	100 000 €	10 %
FA 2 : Efficacité énergétique	130 000 €	13 %
FA 3 : Continuités écologiques et consommations responsables	90 000 €	9 %
FA 4 : Agriculture durable	100 000 €	10 %
FA 5 : Culture et dialogue	130 000 €	13 %
FA 6 : Coopération	200 000 €	20 %
FA 7 : Animation et fonctionnement du GAL	250 000 €	25%
	1 000 000 €	100%

Principes de financement à valider :

- ▶ Taux d'aide publique :

Taux d'aide publique maximal de 100%

Demande de 20% d'autofinancement ou fonds privés hors projets de la structure porteuse du GAL

- ▶ Bénévolat :

Dépenses potentiellement éligibles et permettant de contribuer aux 20% d'autofinancement ou fonds privés

Proposition de ne pas l'inclure dans les dépenses éligibles mais importance de mentionner dans l'étude des projets les éléments qui n'apparaissent dans le plan de financement (bénévolat, mise à disposition, dons...)



COMITÉ DE PROGRAMMATION

Le Bardon



III. Validation de la grille de sélection



► Rappel : Elaborer une procédure de sélection transparente (portée à la connaissance des demandeurs d'aide) et non discriminatoire et des critères de sélection des opérations en amont de la sélection des opérations

► Outil d'aide à la décision :

Permet de se questionner

Proposition de note du COPIL et résumé de l'avis en :

Atouts / Points de vigilance / Questions / Points de débat

Choix des membres du comité au-delà de la note

► Notation proposée sur 40 , découpage en 4 catégories :

Contribution stratégie sur 15 points

Structure porteuse sur 5 points

Contenu du projet sur 15 points

Effet sur la dynamique Leader sur 5 points



II. Validation de la grille de sélection



1. Contribution à la stratégie	Sur 15 points (sur 5 par critère)
Projet s'inscrivant dans la transition énergétique et écologique du territoire	<p><i>Le lien avec la transition énergétique et écologique est-il identifiable ? Le projet est-il structurant ou moteur de la transition ?</i></p> <p><i>L'action répond-t-elle à un ou plusieurs enjeux de la transition ?</i></p> <p><i>L'action s'inscrit dans quelle "type d'action" insufflant le changement ? (évolution des compétences, adaptation au territoire, sensibilisation du grand public, émergence de projets structurants, ingénierie locale)</i></p>
Inclusion des 3 thématiques "énergie, eau, biodiversité" dans le projet	<p><i>Le projet aborde-t-il en partie ou l'ensemble de ces 3 thématiques ?</i></p> <p><i>Le projet peut-il trouver des interactions plus fortes avec ses 3 thématiques ?</i></p>
Projet répondant aux objectifs de la fiche action	<p><i>Le projet répond-il à l'un ou plusieurs objectifs de la fiche action ? Contribue-t-il plus ou moins fortement aux effets attendus ?</i></p>

II. Validation de la grille de sélection



2. Structure porteuse	Sur 5 points l'ensemble
<p>Pertinence de la structure porteuse par rapport aux objectifs poursuivis</p>	<p><i>La structure est-elle légitime pour porter ce projet ? A-t-elle l'ensemble des compétences nécessaires et si non, a-t-elle développer des partenariats pour les combler ? Si la structure porteuse n'est pas au cœur de sa mission, le fait qu'il porte ce projet apporte t-il une plus value au projet (innovation, échelle, ...)</i></p>
<p>Plus values du projet par rapport aux missions "habituelles" du porteur</p>	<p><i>L'action inclut-t-elle une plus-value (innovation/partenariat/échelle d'intervention/lien avec notre territoire...) par rapport aux missions habituelles de la structure porteuse justifiant l'intervention ? La demande constitue une simple opportunité de financement ou une réelle volonté de mener un projet spécifique ?</i></p>
<p>Action s'inscrivant dans une démarche globale du porteur de projet</p>	<p><i>L'action du porteur est-elle ponctuelle ou s'inclut-elle dans une démarche globale ou stratégique ? La structure porteuse est-elle dans une démarche d'éco-responsabilité ? Le porteur de projet a-t-il des pratiques contradictoires avec l'action menée ?</i></p>
<p>Capacité à mener le projet : moyens humains, financiers et délais de réalisation adaptés</p>	<p><i>Le porteur de projet est-il solide pour porter le projet (équipe, avance de trésorerie...)? Les moyens humains et financiers dédiés à l'action sont-ils suffisants/bien calibrés ? Les délais de réalisation réalistes ?</i></p>

II. Validation de la grille de sélection



3. Contenu du projet	Sur 15 points (sur 5 par critère)
<p>Caractère fédérateur du projet :</p> <p>Pertinence des réseaux mis en place/ des partenariats/de la gouvernance</p>	<p><i>Le projet associe t-il les partenaires nécessaires ?</i></p> <p><i>Le projet s'appuie t-il sur des réseaux utiles à la mise en œuvre du projet ?</i></p> <p><i>La gouvernance mise en place est-elle pertinente ? (consultation, association à la décision...)</i></p>
<p>Pertinence de l'échelle d'intervention choisie</p>	<p><i>L'échelle d'intervention est-elle cohérente avec les objectifs poursuivis ?</i></p> <p><i>Est-elle adaptée aux bénéficiaires finaux ou publics visés ?</i></p> <p><i>L'échelle choisie est-elle innovante : échelle large mutualisée ? Action pilote locale innovante et transférable ?</i></p>
<p>Expertise apportée vis-à-vis des enjeux de la transition énergétique et écologique (soit dans le message transmis soit dans les choix de mise en œuvre du projet soit dans les rendus de l'action au territoire...)</p>	<p><i>Le porteur de projet a-t-il les compétences d'expertise ou eu recours à un expert (AMO, partenaire, ...) ?</i></p> <p><i>Une démarche d'aide à la décision a-t-elle été entreprise ?</i></p> <p><i>Les préconisations d'expert ont-elles été intégrées au projet ?</i></p> <p><i>Le projet présente t-il une innovation forte ? ou une expertise scientifique forte ?</i></p>

II. Validation de la grille de sélection



4. Dynamique Leader	Sur 5 points l'ensemble
Effet levier financier de Leader	<i>Le projet est-il réalisable sans l'aide de Leader ? Est-il réalisable mais a été bonifié avec les exigences Leader ou grâce à la dynamique Leader ? La subvention Leader a-t-elle un effet levier fort ?</i>
Valorisation du projet / capitalisation	<i>Comment le porteur de projet prévoit de valoriser l'action ? L'action est-elle pilote et l'expérience transférable/diffusable ? L'action suscite ou initie t-elle d'autres projets sur le territoire ?</i>
Pérennisation	<i>L'action est-elle ponctuelle avec des effets limités ou induit-elle des effets à court, moyen et/ou long terme ? Comment l'action se pérennise t-elle après l'aide Leader ? Quelles sont les perspectives du porteur de projet après la mise en œuvre de l'action ?</i>



► COPIL

Documents remis : fiche pré-projet et argumentaire sur les critères remplis par le porteur de projet

Apports oralement des informations complémentaires sur le dossier

Remplissage de la grille et notation du projet (sans échanges directs avec le porteur de projet)

► COPROG

Documents remis : fiche pré-projet avec synthèse de l'avis du COPIL

Proposition de mode opératoire pour l'étude des dossiers (souci d'égalité de traitement des porteurs de projet)

ETAPE 1 : Présentation technique + avis du COPIL	(2 mn)
ETAPE 2 : Accueil porteur de projet	(5 diapos / 5 mn)
ETAPE 3 : Echanges avec le porteur de projet	(5 mn)
ETAPE 4 : Débat du comité et validation de la note	(5mn)
ETAPE 5 : Vote	(1 mn)

COMITÉ DE PROGRAMMATION

Le Bardon



IV. Avis d'opportunité sur les projets



Envolées de Lettres du Pays – *Fous de Bassan*

ETAPE 1 : Présentation technique + avis du COPIL

Fiche action 5 : Culture et dialogue

Type d'action éligible : Action culturelle favorisant les dialogue entre habitants

Création et mise en œuvre d'un projet territorial d'action culturelle dont l'objectif est de créer du dialogue entre agriculture et habitants du territoire

Nouveau projet dans la continuité de la dynamique créée par les « Lettres du Pays » (et la mise en réseau des acteurs au sein du GAL)

Projet global sur deux années (2016 -2017)



Envolées de Lettres du Pays – Fous de Bassan

ETAPE 1 : Présentation technique + avis du COPIL



Plan de financement prévisionnel

Année 2016 (sur justificatifs)

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
Honoraires et frais d'organisation	12 350 €	DRAC (3,6%)	2 500 €
Frais salariaux (artistes et permanents)	52 116,71 €	Région Centre Val de Loire - ID en campagne (22,7%)	16 000 €
Frais de déplacements, restauration...	3 763,80 €	LEADER (53,7%)	37 781,16 €
TOTAL	70 351,46 €	Autofinancement (20%)	14 070,30 €
		TOTAL	70 351,46 €

Année 2017 (estimatif pouvant évoluer suite au projet 2016)

Budget de 79 000 € – subvention Leader potentielle de 42 000 €
(soit 80 000 € de Leader pour 150 000 € de dépenses sur le projet global)

Envolées de Lettres du Pays – *Fous de Bassan*

ETAPE 1 : Présentation technique + avis du COPIL

Synthèse avis COPIL

Atouts :

Projet innovant à l'échelle du territoire du GAL, s'appuyant sur une pluralité de partenaires et notamment au niveau agricole – Véritable source de débat et de dialogue

Points de vigilance/questions :

Susciter un débat pluriel sur l'agriculture et l'alimentation

Associer tout type d'agriculture

Préconisations d'intervention d'experts lors de réunion induisant des débats

Note obtenue : 36/40



Envolées de Lettres du Pays – *Fous de Bassan*

ETAPE 2 : Accueil porteur de projet

5 diapos – 5 minutes



Envolées de Lettres du Pays – *Fous de Bassan*

ETAPE 3 : Echanges avec le porteur de projet

5 minutes



Envolées de Lettres du Pays – *Fous de Bassan*



ETAPE 4 :
 Débat entre les membres du comité
 Validation de la note

1. Contribution à la stratégie	12,5/15
Projet s'inscrivant dans la transition énergétique et écologique du territoire	4/5
Inclusion des 3 thématiques "énergie, eau, biodiversité" dans le projet	3.5/5
Projet répondant aux objectifs de la fiche action	5/5

2. Structure porteuse	5/5
Pertinence de la structure porteuse par rapport aux objectifs poursuivis	5/5
Plus values du projet par rapport aux missions "habituelles" du porteur	
Action s'inscrivant dans une démarche globale du porteur de projet	
Capacité à mener le projet : moyens humains, financiers et délais de réalisation adaptés	

3. Contenu du projet	13,5/15
Caractère fédérateur du projet : Pertinence des réseaux mis en place/ des partenariats/de la gouvernance	5/5
Pertinence de l'échelle d'intervention choisie	5/5
Expertise apportée vis-à-vis des enjeux de la transition énergétique et écologique	3.5/5

4. Dynamique Leader	5/5
Effet levier financier de Leader	5/5
Valorisation du projet / capitalisation	
Pérennisation	

Envolées de Lettres du Pays – *Fous de Bassan*

ETAPE 5 : Vote



Labellisation de couverts herbacés sauvages en plaine céréalière – *Hommes et Territoires*



ETAPE 1 : Présentation technique + avis du COPIL

Fiche action 4 : Agriculture durable

Type d'action éligible : Expérimentations liées à la biodiversité en milieu agricole

Projet d'expérimentation multi-partenarial permettant de définir précisément les préconisations (type de mélange, itinéraire technique...) pour l'implantation de milieu herbacé favorable à la biodiversité en limitant les adventices en bord de parcelles

Etape suivante du projet d'expérimentation « restauration des bordures de champs et pieds de pylônes »

Projet d'expérimentation sur 3 années : 2016, 2017 et 2018

Labellisation de couverts herbacés sauvages en plaine céréalière – Hommes et Territoires



ETAPE 1 : Présentation technique + avis du COPIL

Plan de financement prévisionnel

Sur les 3 années

<i>DEPENSES PREVISIONNELLES</i>		<i>RECETTES PREVISIONNELLES</i>	
Fournitures expérimentation (jalons, semences...)	4 526,79 €	<u>Aide publique (80%)</u>	<u>56 849,50 €</u>
Communication	2 741 €	ONCFS	6 698,18 €
Prestation CITERE	4 728 €	RTE	6 698,18 €
Frais salariaux suivi étude (dont 15% fonctionnement)	54 717,09 €	Leader (61,15%)	43 453,14 €
Frais déplacements	4 350 €	<u>Fonds privés (20%)</u>	<u>14 212,58 €</u>
		Syngenta	8 057,22 €
		Autofinancement	6 155,36 €
TOTAL	71 062,88 €	TOTAL	71 062,88 €

Labellisation de couverts herbacés sauvages en plaine céréalière – *Hommes et Territoires*

ETAPE 1 : Présentation technique + avis du COPIL

Synthèse avis COPIL

Atouts :

Projet expérimental innovant et multi-partenarial qui permet d'avancer sur l'adaptation des pratiques agricoles en lien avec la biodiversité sur un territoire de plaine céréalière

Points de vigilance :

Cette action ne doit pas se faire au détriment d'autres zones favorables à la biodiversité sur l'exploitation agricole (ex : jachère)
Implication financière faible d'entreprises privées dans le projet qui pourra avoir un intérêt à l'issue du projet

Questions/précisions attendues :

Quels sont les sites d'expérimentation (surfaces, nombre d'agriculteurs impliqués...) et les principes d'expérimentation ?

Note obtenue : 39/40



Labellisation de couverts herbacés sauvages en plaine céréalière – *Hommes et Territoires*

ETAPE 2 : Accueil porteur de projet

5 diapos – 5 minutes



Labellisation de couverts herbacés sauvages en plaine céréalière –
Hommes et Territoires

ETAPE 3 : Echanges avec le porteur de projet

5 minutes



ETAPE 4 :
Débat entre les membres du comité
Validation de la note

1. Contribution à la stratégie		12,5/15		2. Structure porteuse		5/5	
Projet s'inscrivant dans la transition énergétique et écologique du territoire		5/5		Pertinence de la structure porteuse par rapport aux objectifs poursuivis		5/5	
Inclusion des 3 thématiques "énergie, eau, biodiversité" dans le projet		5/5		Plus values du projet par rapport aux missions "habituelles" du porteur			
Projet répondant aux objectifs de la fiche action		5/5		Action s'inscrivant dans une démarche globale du porteur de projet			
				Capacité à mener le projet : moyens humains, financiers et délais de réalisation adaptés			
3. Contenu du projet		13,5/15		4. Dynamique Leader		5/5	
Caractère fédérateur du projet : Pertinence des réseaux mis en place/ des partenariats/de la gouvernance		5/5		Effet levier financier de Leader		4/5	
Pertinence de l'échelle d'intervention choisie		5/5		Valorisation du projet / capitalisation			
Expertise apportée vis-à-vis des enjeux de la transition énergétique et écologique		5/5		Pérennisation			

Labellisation de couverts herbacés sauvages en plaine céréalière – *Hommes et Territoires*

ETAPE 5 : Vote



La Corne des Pâtures : Spectacles et ateliers pour sensibiliser et réfléchir sur notre environnement – *Association Corne des Pâtures*



ETAPE 1 : Présentation technique + avis du COPIL

Fiche action 5 : Culture et dialogue

Type d'action éligible : Animation, aménagement de lieux permettant la rencontre entre habitants et véhiculant les messages de la transition

Création d'un lieu éphémère et éco-responsable en bord de Loire en 2015. Renforcement de ce projet en 2016-2017 :

- Ateliers
- Spectacles
- Investissements liés à l'animation du lieu de manière éco-responsable

La Corne des Pâtures : Spectacles et ateliers pour sensibiliser et réfléchir sur notre environnement – *Association Corne des Pâtures*



ETAPE 1 : Présentation technique + avis du COPIL

Plan de financement prévisionnel

Sur 2016 et 2017

(estimatif : dépenses à cibler + simulation recettes à préciser)

<i>DEPENSES PREVISIONNELLES</i>		<i>RECETTES PREVISIONNELLES</i>	
Investissements	38 588,51 €	Atelier pédagogique	18 000 €
Prestations ateliers	9 000 €	Bar	8 164,81 €
Accessoires décors	2 400 €	Fonds propres	3 576 €
Communication	1 301,70 €	<i>Subventions publiques</i>	<i>24 610 €</i>
Charges de personnels (dont 15% fonctionnement afférents salariés)	63 103 €	<i>(ID en campagne, aide création Région,...)</i>	
Déplacements/restauration artistes	9 957,60 €	Leader	60 000 €
		Mécénat	10 000 €
TOTAL	124 350,81 €	TOTAL	124 350,81 €

La Corne des Pâtures : Spectacles et ateliers pour sensibiliser et réfléchir sur notre environnement – *Association Corne des Pâtures*

ETAPE 1 : Présentation technique + avis du COPIL

Synthèse avis COPIL

Atouts :

Lieu pilote innovant qui aborde de manière transversale les enjeux de la transition (éco-responsabilité, exemplarité, sensibilisation,...) et touche différentes thématiques (culture, tourisme, biodiversité, paysages...)

Points de vigilance :

Coûts et contenu des ateliers

Déplacements des artistes

Ciblage des dépenses d'investissements sur ceux permettant de faire vivre le lieu de manière éco responsable et autonome sur le lieu (panneaux solaires, filtres à eau, ...)

Questions/précisions attendues :

Quel est le contenu des ateliers : thèmes, intervenants, durée... ? Quels coûts pour les participants ?

Quelle est la plus-value de l'aide Leader sur le projet ?

Note obtenue : 36/40



La Corne des Pâtures : Spectacles et ateliers pour sensibiliser et réfléchir sur notre environnement – *Association Corne des Pâtures*

ETAPE 2 : Accueil porteur de projet

5 diapos – 5 minutes



La Corne des Pâtures : Spectacles et ateliers pour sensibiliser et réfléchir
sur notre environnement – *Association Corne des Pâtures*

ETAPE 3 : Echanges avec le porteur de projet

5 minutes



ETAPE 4 :
Débat entre les membres du comité
Validation de la note

1. Contribution à la stratégie		14/15		2. Structure porteuse		5/5	
Projet s'inscrivant dans la transition énergétique et écologique du territoire		5/5		Pertinence de la structure porteuse par rapport aux objectifs poursuivis		5/5	
Inclusion des 3 thématiques "énergie, eau, biodiversité" dans le projet		5/5		Plus values du projet par rapport aux missions "habituelles" du porteur			
Projet répondant aux objectifs de la fiche action		4/5		Action s'inscrivant dans une démarche globale du porteur de projet			
				Capacité à mener le projet : moyens humains, financiers et délais de réalisation adaptés			
3. Contenu du projet		14/15		4. Dynamique Leader		3/5	
Caractère fédérateur du projet : Pertinence des réseaux mis en place/ des partenariats/de la gouvernance		5/5		Effet levier financier de Leader		3/5	
Pertinence de l'échelle d'intervention choisie		5/5		Valorisation du projet / capitalisation			
Expertise apportée vis-à-vis des enjeux de la transition énergétique et écologique		4/5		Pérennisation			

La Corne des Pâtures : Spectacles et ateliers pour sensibiliser et réfléchir
sur notre environnement – *Association Corne des Pâtures*



ETAPE 5 : Vote

COMITÉ DE PROGRAMMATION

Le Bardon



V. Présentation de l'accord de coopération « participation des habitants à l'aménagement durable du territoire »



Projet de coopération avec le GAL Forêt d'Orléans Loire Sologne

Initiative ID en Campagne entre les 3 Pays, le CAUE 45, l'ESAD et l'Université d'Orléans

Objectif : En parallèle de l'élaboration du SCoT (document règlementaire d'urbanisme), diffuser une culture de l'urbanisme et l'aménagement durable vers les habitants du territoire

Plusieurs actions complémentaires :

1. Formation d'ambassadeurs en urbanisme, aménagement et paysage – *CAUE 45*
2. Réflexion sur la reconversion des friches agricoles et industrielles comme lieu d'un re-dynamisme social, économique et culturel - *ESAD*
3. Forum de l'architecture et du paysage : « quelles formes urbaines pour les vill(ages) demain ? » - *CAUE 45*
4. Qualification des espaces vécus des quatre grandes unités paysagères qui composent l'espace des trois Pays : la Beauce, la Sologne, la forêt d'Orléans, le Val de Loire – *CEDETE*
5. *Travail sur la mémoire d'hier pour l'aménagement de demain – Pays Sologne Val Sud*
6. Création et animation d'un groupe de travail collaboratif sur l'aménagement durable – *CAUE 45*
7. Coordination et communication de l'initiative – *Pays Forêt d'Orléans Val de Loire*

Dates de réalisation : Janvier 2016 à décembre 2017

COMITÉ DE PROGRAMMATION

Le Bardon



VI. Outils de communication envisagés



Outils

Site internet : Pages dédiées au programme Leader

*Qu'est-ce que c'est ? / La stratégie Leader du GAL Loire Beauce /
Le fonctionnement du GAL et la sélection des projets / J'ai un projet, comment
intégrer Leader ? / Bilan du programme Leader 2007 - 2013*

Plaquette de présentation : 8 pages avec actions éligibles détaillées

Guide pratique du porteur de projet

Guide pour les membres du comité de programmation ?

Diffusion

Editions papier - Envoi mails vers réseau Pays (collectivités, associations...), réseaux des partenaires, ...

Réunions d'informations ?

COMITÉ DE PROGRAMMATION

Coïnces

VII. Questions diverses

